Objet de la vérification

Cette vérification a pour but de permettre d'exprimer une opinion quant à la représentation juste, par TPSGC, des coûts d'administration imputables au RPC pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 2001 indiqués à l'état des coûts fourni par le sous-ministre adjoint des Services opérationnels au gouvernement.

Contexte

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est administré par le ministère du Développement des ressources humaines Canada. TPSGC fournit son appui en offrant des services d'élaboration, d'entretien et de fonctionnement des systèmes informatiques ainsi que des services de paiement de prestations et de production de statistiques de gestion. Les frais réclamés en échange de ces services constituent des "coûts d'administration", lequels sont récupérés trimestriellement auprès du RPC. Par conséquent, ces frais ne sont pas absorbés à même le crédit et ne sont pas votés par le parlement.

Une vérification annuelle de ces coûts est requise aux termes des dispositions d'un protocole d'entente signé par DRHC et TPSGC.

Résultats de la vérification

Suite à la vérification, le cabinet d'experts-comptables Ernst & Young a fourni le rapport (l'opinion) des vérificateurs annexé.

États financiers

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport financier des frais administratifs imputables au Compte du Régime de pensions du Canada

31 mars 2001

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au directeur général, Direction générale de la vérification et de l'examen,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié le rapport financier des frais administratifs imputables au Compte du Régime de pensions du Canada par **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** pour l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de ce rapport financier incombe à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

À notre avis, ce rapport financier présente fidèlement, à tous égards importants, les frais administratifs imputables au Compte du Régime de pensions du Canada par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 conformément au protocole d'entente de septembre 1990 conclu entre Développement des ressources humaines Canada, anciennement Santé et Bien-être social Canada, et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, auparavant le ministère des Approvisionnements et Services du Canada.

Ernst & Young s.r.l.

Ottawa, Canada,
11 septembre 2001.

Comptables agréés

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RAPPORT FINANCIER DES FRAIS ADMINISTRATIFS IMPUTABLES AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Exercice terminé le 31 mars

	2001 $	2000 $	Exercice terminé le 31 mars Augmentation (Diminution) $	 %
Coûts directs	**3 674 900**	3 609 100	65 800	1,8
Coûts indirects	**1 257 000**	1 872 300	(615 300)	(32,9)
Coût du traitement électronique des données	**6 170 000**	6 303 700	(133 700)	(2,1)
Frais de gestion	**19 500**	19 400	100	0,5
Coût du rapprochement des chèques	**1 221 800**	1 185 700	36 100	3,0
Coût des locaux	**321 700**	433 300	(111 600)	(25,8)
Services gouvernementaux	**506 100**	633 300	(127 200)	(20,1)
Total des frais administratifs	**13 171 000**	14 056 800	(885 800)	(6,3)
Montant facturé au Compte du Régime de pensions du Canada	**12 852 600**	14 099 300		
Facturation déficitaire (excédentaire)	**318 400**	(42 500)		

Voir les notes afférentes

Approuvé par _____

Rod. Monette
Sous-ministre adjoint, Service opérationnel au gouvernement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Rapport financier des frais administratifs imputables
au Compte du Régime de pensions du Canada

ANNEXE – ANALYSE DES ÉCARTS

31 mars 2001

1. COÛTS DIRECTS

	2001 $	2000 $	Exercice terminé le 31 mars Augmentation (Diminution) $	%
Frais postaux	**3 446 000**	3 415 500	30 500	0,9
Chèques et enveloppes	**228 900**	193 600	35 300	18,2
Total des coûts directs	**3 674 900**	3 609 100	65 800	1,8

Frais postaux

L'augmentation des frais postaux est liée aux faits suivants : 1] Les tarifs postaux ont augmenté de 39 cents à 41 cents pour les envois domestiques et de 52 cents à 55 cents pour les envois internationaux, ceci augmentant les frais postaux de 161 000$; 2] Une légère augmentation du volume des chèques explique un écart supplémentaire de 75 400$. Ces augmentations ont été compensées par le fait que TPSGC n'est plus responsable de certains items tels que : les rapports de contributions, les formulaires de demandes de prestations ainsi que les relevés de renseignements fiscaux, ce qui explique une diminution des coûts postaux de 205 900$.

Chèques et enveloppes

Les dépenses liées aux chèques et aux enveloppes ont augmenté de 35,300 $ principalement à cause des prix plus élevés pour les chèques qui sont passés de 9,54 $ à 13,42 $ pour 1,000 chèques. De plus, nous avons constaté une légère augmentation du nombre d'enveloppes utilisées concordant à la hausse de volume de chèques émis. Le prix des enveloppes est demeuré stable.

ANNEXE – ANALYSE DES ÉCARTS

31 mars 2001

2. COÛTS INDIRECTS

Les coûts indirects représentent les coûts d'exploitation des emplacements où se déroulent les activités liées au Régime de pensions du Canada. Par suite de l'uniformisation des processus d'un certain nombre de catégories de paiement, les coûts ne peuvent plus être identifiés par produit de paiement. Par conséquent, la méthodologie utilisée pour allouer les coûts indirects est la méthode du coût de revient en production uniforme et continue appliquée de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La baisse de 615 300 $ s'explique ainsi :

Malgré le fait que le volume des paiements effectués en vertu du RPC ait augmenté d'approximativement 1 million de paiements comparativement à la période 1999-2000, les paiements du RPC ont légèrement diminué comparativement au volume total de paiements émis par le Receveur général [20,45 % en 2000-2001 vs 21,64 % en 1999-2000]. En raison de la fermeture de bureaux régionaux, les coûts de fonctionnement des bureaux du Receveur général sont passés de 7 976 000 $ à 5 917 196 $ en vertu du fait que le nombre d'ETP a diminué de 149 en avril 2000 à 51 en mars 2001.

3. COÛT DU TRAITEMENT ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES [TED] – SERVICES GOUVERNEMENTAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET D'INFORMATIQUE

Les volumes traités ainsi que les coûts d'entreposage sont restés stables. En contrepartie, les coûts d'infrastructure ont diminué de 122 000 $ en raison de l'adoption de technologie plus récentes et efficientes. Les coûts de micrographie ont diminué de 11 700 $ en 2000-2001.

4. FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion sont demeurés stables comparativement à l'exercice précédent.

5. COÛTS DE RAPPROCHEMENT DES CHÈQUES

Les coûts de rapprochement des chèques ont augmenté de 36 100 $ dûs aux volumes plus élevés de paiements du RPC [augmentation de plus de 1 000 000 de paiements]. Les dépenses de la DCRC ont également augmenté de 552 700 $.

ANNEXE – ANALYSE DES ÉCARTS

31 mars 2001

6. COÛTS DES LOCAUX

La diminution de 111 600 $ est attribuable à la réduction du nombre d'employés à temps plein [12,43 ETP] travaillant pour le RPC. Des économies supplémentaires ont été occasionnées par le regroupement des centres de traitement des données et par une utilisation plus efficace de l'espace disponible dans les emplacements responsables partout au pays. De plus, les coûts de loyer pour le centre de Matane sont passés de 1 170 000 $ en 1999-2000 à 935 000 $ en 2000-2001.

7. SERVICES GOUVERNEMENTAUX

La diminution de 127 200 $ est liée à la diminution des dépenses salariales qui a subséquemment entraîné une diminution des coûts afférents au régime d'avantages sociaux des employés et au régime des soins de santé de 119 200 $. De plus, le taux à l'égard du régime d'avantages sociaux a diminué de 0,4 % par rapport à l'exercice précédent [de 25.5 % à 25,1 %], ce qui a entraîné un écart de 8 000 $.